Cfdt: CFTC

FINANCES PUBLIQUES

TROP PEU DE CANDIDATS APPELÉS AU GRH-10 !

ALORS QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST AU CŒUR DE LA CARRIÈRE DE TOUS LES AGENTS DE LA DGFIP, ELLE EST EN PLEINE TOURMENTE.

Les restructurations de services qui se succèdent et les parcours de formation des agents induits, les évolutions législatives permanentes, les importantes promotions actuelles et à venir (on ne va pas s'en plaindre) sollicitent toujours plus les chargés d'enseignement, les permanents pédagogiques et l'ensemble des professionnels associés de la DGFIP.

Alors que les besoins en chargés d'enseignement sont de plus en plus prégnants, l'administration a fait le choix d'un recrutement a minima.

À l'issue de la CAPN de présélection des chargés d'enseignement qui s'est tenue le 13 février 2020, seuls 28 candidats ont été présélectionnés. Ils ont rejoint Nevers le lundi 17 février pour suivre le GRH-10. .

Pourtant, l'ensemble des organisations syndicales et la CFDT en particulier n'a eu de cesse de pointer les difficultés des chargés d'enseignement confrontés à la mise en place de la scolarité des agents C et des B et de la formation continue tout en continuant à mettre à jour la scolarité des A.

Le vivier constitué en 2019 s'est avéré insuffisant pour faire face à ce surcroît de travail : certains chargés d'enseignement ont ainsi été recrutés sur fiche de poste, et ce en dehors du cadre d'une CAPN.

Mais le credo habituel est le TAGERFIP, seule cible à atteindre, alors que les recrutements des chargés d'enseignement ne devraient être guidés que par la volumétrie des promotions de stagiaires.

La CFDT craint que la formation ne repose à terme que sur la e-formation et sur le tutorat.

Si la e-formation peut répondre à des besoins ponctuels et si le tutorat est un complément indispensable de la formation, ils ne doivent en aucun cas être un supplétif à la formation en présentiel et devenir la norme.

De même la formation continue ne peut se développer au détriment de la formation initiale. Elles sont complémentaires, l'une ne peut se substituer à l'autre.

Une nouvelle fois, les élus CFDT-CFTC ont porté leurs revendications sur la reconnaissance du tutorat. Cette mission essentielle à "l'esprit maison", demande un très fort investissement et doit être mieux reconnue et plus valorisée.

COMPTE-RENDU DU DE LA CAPN DE PRÉSÉLECTION DES ENSEIGNANTS DU 13 FÉVRIER 2020

UNE SCOLARITÉ DES AGENTS C ÉCRITE SANS LES ENSEIGNANTS

Les chargés d'enseignement n'ont pas été associés à la conception de la formation des agents C.

L'ENFIP se dit prête à les convier aux groupes de travail.

Dont acte !

Mais cette invitation semble bien tardive au regard des dates de rentrée des stagiaires.

NOS COLLÈGUES CHARGÉS DE L'ATSCAF EN ATTENTE DE RÉPONSES

Au-delà du recrutement des chargés d'enseignement et des problématiques propres à la formation, cette CAPN a été l'occasion d'éclaircir la situation des collègues mis à disposition de l'ATSCAF.

Une pétition ayant réuni 2 500 signatures a été remise à l'ENFIP le 30 janvier dernier.

L'administration a assuré son attachement à la pérennité des activités péri-scolaires au sein de l'ENFIP.

Une réunion avec le président de l'ATSCAF est fixée en mars prochain afin de trouver une solution, l'enjeu étant de sécuriser le statut juridique de nos collègues.

QUELQUES CONSEILS AUX CANDIDATS

- être **mutables**.

L'administration refuse de déroger au délai de séjour. C'est ainsi que le dossier des collègues dont le délai de séjour n'est pas échu au 1er septembre 2020 n'a pas été examiné.

- avoir un **parcours diversifié**
- faire partie de l'**équipe de formation locale**
- correspondre aux **profils attendus**

C'est là que le bât blesse.
L'ENFIP ne communique pas en amont sur les profils recherchés, pas plus que sur les motifs ayant prévalu au recrutement. Cette opacité ne permet donc pas aux candidats non retenus d'en comprendre les raisons.

VOS REPRÉSENTANTS À CETTE CAP

Karine ROUSSEAU, CFDT David BRAASCH, CFDT	Claire CAUDIN, CFDT